

## Synthèse situation avancement par arrêté

Dans le logiciel BTP Optim'BTP, il est possible de suivre l'avancement des chantiers par date d'arrêté de la dernière facture valide.

Pour cela il faut aller avec les droits « Superviseur », dans **Options/Paramètres/Système/Application – Affaires/Chantier/Prévisions financières** et activer l'option suivante :

Activer la gestion des avancements depuis les situations/factures

Un message indique qu'il faut redémarrer le logiciel pour que les changements soient effectifs.

Une fois le paramétrage activé, sur un chantier ayant un marché en cours de facturation, la synthèse « **Suivi par avancement** » sera accessible.

The screenshot shows a software interface with a sidebar on the left and a main data table. The sidebar includes options like 'Synthèse financière/MO', 'Prévision à terme', and 'Suivi par avancement' (highlighted). The main table is titled 'Détails des dépenses' and is dated 'Au 31/05/2024'. It compares 'PREVISION', 'AVANCEMENT (41%)', 'REALISATION', and 'ECART' across various categories like 'MATERIAUX' and 'VENTES'. A summary table at the bottom shows 'DEBOURSE TOTAL', 'FRAIS GENERAUX', 'PRIX DE REVIENT TOTAL', 'MARCHÉ(2)/FACTURATION(6)', and 'RESULTAT OPERATIONNEL'.

	PREVISION		AVANCEMENT (41%)		REALISATION		ECART
	Montant	% Déb.	Montant	% Déb.	Montant	% Déb.	
<b>Au 31/05/2024</b>							
▼ MATERIAUX	70 346 €	41,4 %	28 186 €	40,9 %			-28 186 €
Matériaux	70 346 €	41,4 %	28 186 €	40,9 %			-28 186 €
▼ VENTES	99 716 €	58,6 %	40 792 €	59,1 %			-40 792 €
Vente	99 716 €	58,6 %	40 792 €	59,1 %			-40 792 €
<b>DEBOURSE TOTAL</b>	<b>170 062 €</b>	<b>100,0 %</b>	<b>68 978 €</b>	<b>100,0 %</b>			<b>-68 978 €</b>
FRAIS GENERAUX	34 871 €	1,21	14 054 €	1,20			-14 054 €
PRIX DE REVIENT TOTAL	204 932 €		83 032 €				-83 032 €
MARCHÉ(2)/FACTURATION(6)	255 000 €		103 428 €		106 807 €		3 379 €
RESULTAT OPERATIONNEL	50 068 €	1,24	20 396 €	1,25	106 807 €		86 411 €

Cette synthèse est constituée de la façon suivante :

- la colonne « **Prévision** » correspond au budget prévisionnel
- la colonne « **Avancement** » est une reconstitution, à partir des informations de la dernière situation des montants correspondants aux pourcentages d'avancement de la situation par type
- la colonne « **Réalisation** » reprend ce qui a été saisi en dépenses à la date d'arrêté, avec en plus les éventuels ajustements.

Cette synthèse propose systématiquement la date d'arrêté correspondant à la dernière situation valide.

Il n'y a pas d'historisation et donc pas d'affichage à un arrêté postérieur.

Une édition « Analyse Suivi par avancement » est accessible depuis cet écran.